

MEDEA

Société anonyme au capital de 543.720 euros

9/15 Avenue Matignon 75008 Paris

384 098 364 R.C.S. Paris

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2010

1 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

"J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité ci-après présente une image fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice."

Fait à Paris, le 30 août 2010

Nicolas Diaz, Directeur général

BILAN ACTIF

Euros

	30/06/2010			31/12/2009
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	53 142		53 142	37 511
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 491		2 491	17 050
Charges constatées d'avance (3)				
	55 633		55 633	54 561
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	55 633		55 633	54 561
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

Euros

	30/06/2010	31/12/2009
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 543 720)	543 720	543 720
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	54 372	54 372
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	1 451 501	1 451 501
Report à nouveau	(3 190 408)	(2 805 369)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(87 327)	(385 040)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	(1 228 142)	(1 140 815)
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières (3)	1 274 401	1 146 651
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 374	48 725
Dettes fiscales et sociales	0	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
	1 283 775	1 195 377
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	55 633	54 561
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 283 775	1 195 377
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
	Total	Total	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)			
Chiffre d'affaires net			
Production stockée			
Production immobilisée			
Produits nets partiels sur opérations à long terme			
Subventions d'exploitation		50 000	
Reprises sur provisions et transfert de charges			
Autres produits			
		50 000	
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Achat de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes (a)	77 577	348 789	204 318
Impôts, taxes et versements assimilés		353	
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		50 000	
	77 577	399 142	204 318
RESULTAT D'EXPLOITATION	(77 577)	(349 142)	(204 318)
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers			
De participations (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	(0)	0	0
	(0)	0	0
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)	9749	35 897,00	26 111
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	9 749	35 897	26 111
RESULTAT FINANCIER	(9 749)	(35 897)	(26 111)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(87 327)	(385 039)	(230 430)

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	Euros		
	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
	Total		Total
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
Total des produits		50 000	
Total des charges	87 327	435 040	230 430
BENEFICE OU PERTE	(87 327)	(385 040)	(230 430)
<i>(a) Y compris :</i>			
- Redevances de crédit-bail mobilier			
- Redevances de crédit-bail immobilier			
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.			
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) Dont produits concernant les entités liées			
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		35 897	26 111

ANNEXE

Au bilan avant répartition de la situation semestrielle au 30 juin 2010, dont le total est de 55 633,13 Euros
et au compte de résultat au 30 juin 2010 présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de: - 87 326,76 Euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes.

Faits caractéristiques

Projet Tour Signal

En 2008, la société avait remporté le projet "Tour Signal", présenté avec les Ateliers Jean Nouvel et Layetana Desarollos Inmobiliarios.

Le projet "Tour Signal" est un projet de tour mixte dans le quartier d'affaires de La Défense, à l'ouest de Paris.

Les honoraires supportés par la société Medea en 2008 à ce titre s'élevaient à 845 445€ et un engagement de 8 000 000€ avait été donné à un cabinet de conseil pour collaborer avec la société Medea sur ce projet.

En 2009, la société a fait tout son possible pour transférer les droits de la Tour Signal à la société Cresa Patrimonial.

Dans une lettre en date du 25 mars 2010, l'EPAD a signifié à Monsieur Jean Nouvel, architecte qu'elle avait renoncé au projet "Tour Signal". De ce fait, le cabinet de conseil a donc signifié que la société MEDEA était libérée de tout engagement vis-à-vis d'elle le 19 mai 2010.

Ainsi le projet Tour Signal est abandonné.

Opérations d'apports par la société GECINA

La société Metrovacesa SA a indiqué le 10 Juin 2009 que le processus d'apport d'actifs immobiliers par la société GECINA à la Société est suspendu et qu'il n'était pas possible d'exécuter, après analyse des circonstances actuelles, l'Accord de Séparation.

Au 30 juin 2010, ce processus est toujours suspendu.

Projet Grande Armée

Pour se doter d'une activité immobilière préalablement à la réalisation des apports d'actifs immobiliers par Gecina, Medea avait entrepris des démarches pour acquérir un immeuble situé Avenue de la Grande Armée à Paris (ci-après l'"Immeuble"). En raison de la suspension du processus de séparation entre les sociétés Metrovacesa et Gecina, c'est une autre société du groupe Sanahuja qui a finalement signé une promesse d'acquisition de l'Immeuble en décembre 2007.

Medea a constitué une société civile immobilière (SCI) avec Metrovacesa SA en février 2008 destinée à recevoir cet Immeuble. Medea détenait 95% du capital de cette SCI, soit 95 parts sociales de 10€ chacune. Medea ayant vocation à acquérir in fine l'Immeuble, cette dernière a pris en charge les frais relatifs à la conclusion de la promesse et à ses suites, essentiellement des honoraires d'avocats pour un montant d'environ 300.000€. Medea n'a rien refacturé jusqu'à la résolution finale du litige qui oppose Metrovacesa au vendeur de l'Immeuble.

En septembre 2008, une nouvelle promesse synallagmatique de vente sur l'Immeuble a été signée par Metrovacesa SA et Metrovacesa France. A compter de cette date, Metrovacesa France a pris en charge les frais liés à l'acquisition de l'Immeuble, essentiellement des honoraires d'avocats pour un montant d'environ 166.000€.

La SCI n'a pas exercé d'activité au cours de l'exercice 2008. Medea a cédé l'intégralité de sa participation au capital de cette SCI pour un prix total de 950€ à Metrovacesa France.

A l'occasion de l'entrée de Metrovacesa SA au capital de Medea, Metrovacesa France a confirmé son accord à Medea sur la répartition des frais liés à l'acquisition de l'Immeuble convenue entre Medea et le groupe Sanahuja.

Ainsi, dans l'hypothèse où Medea acquerrait l'Immeuble, elle prendrait en charge l'ensemble des frais supportés par Metrovacesa France au titre de sa substitution dans le bénéfice de la promesse.

Dans les autres cas, Metrovacesa France prendrait en charge l'ensemble des frais avancés jusqu'à présent par Medea.

Il existe un litige entre le vendeur de l'Immeuble et les signataires de la promesse sur les conditions de la vente, et notamment le prix et les indemnités qui s'élèvent à un total de 95M€.

Par un arrêt du 19 Novembre 2009, la Cour d'Appel de Paris a considéré que les accords portant sur l'Immeuble étaient nuls pour cause illicite. Le vendeur a formé un pourvoi en cassation de cet arrêt le 30 Novembre 2009.

Compte tenu de la conjoncture immobilière, si l'Immeuble devait être acquis sur la base d'un prix de 95M€, Medea pourrait être amenée à constater une dépréciation de cet actif. En outre, il est important de préciser que Medea n'est pas actuellement propriétaire de l'Immeuble, et que dans le litige actuellement en cours avec le vendeur Medea n'est pas partie. Compte tenu de l'état d'avancement de ce litige, Medea n'a pas estimé nécessaire d'évaluer une valeur recouvrable de cet actif immobilier.

Obtention d'une ligne de crédit auprès de Metrovacesa

Medea a obtenu de Metrovacesa une ligne de crédit d'un montant de 2 millions d'euros ; cette ligne de crédit a été tirée à hauteur de 1.185.522€ au 30 juin 2010. Cette ligne de crédit à échéance du 15 avril 2010 a été reconduite pour un an.

Principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Maintien du principe de continuité d'exploitation

Malgré des capitaux propres négatifs, le principe de présentation des comptes dans une perspective de continuité d'exploitation a été retenu, au motif que la société dispose du financement suffisant pour poursuivre son activité sur une durée d'au moins douze mois, grâce au soutien financier consenti par le groupe Metrovacesa. A ce jour, la Société n'a pas d'activité.

Suite à la décision de l'assemblée générale mixte du 3 avril 2009, après constatation d'une situation nette négative, il a été décidé de ne pas dissoudre la société.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode

Il n'y a aucun changement par rapport à l'exercice précédent.

Autres informations

Information sur la société consolidante

Notre société est consolidée par intégration globale au sein de Metrovacesa SA, Plaza Trias Bertran, Madrid.

Effectifs

La société n'a pas disposé d'effectif salarié, et n'a aucun engagement à l'égard de ses anciens salariés.

Rémunération des dirigeants

Les fonctions de dirigeants ne sont pas rémunérées par Medea.

Montant des déficits fiscaux reportables au 31/12/2009

Il s'élève à 4 479 788€.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Euros

	Montant
Capitaux propres N - 1 après résultat et avant AGO	(1 140 815)
- Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	(1 140 815)
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	(1 140 815)
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	(385 040)
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectation du résultat N-1 en capitaux propres (hors distribution)	385 040
Variations en cours d'exercice	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	(1 140 815)
Résultat de l'exercice	(87 327)
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	(1 228 142)

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Euros

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
Total		53 142	53 142	
<i>(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice</i>				
<i>(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice</i>				
<i>(2) Prêts et avances consenties aux associés</i>				

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)		1 185 522	1 185 522		
Fournisseurs et comptes rattachés		9 374	9 374		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
		0	0		
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)		88 879	88 879		
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
Total		1 283 775	1 283 775		
<i>(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>		118 000			
<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>					
<i>(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés</i>		1 274 402			

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Euros

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit, non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Total Immobilisations:			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Total Créances:			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	1 274 402		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total Dettes:	1 274 402		

CHARGES A PAYER

Euros

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	30/06/2010	31/12/2009
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		79 129
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		42 114
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Total		121 243

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Euros

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Différentes catégories de titres	Valeur nominale		Nombre de titres			
	Au début de l'exercice	En fin d'exercice	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant exerci	En fin d'exercice
ACTIONS	0,92000	0,92000	591 000			591 000

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Euros

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés :	
Achat d'un bien immobilier et frais engagés	90 030 068
Total (1)	90 030 068

<i>(1) Dont concernant :</i>	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	90 030 068
<i>Dont engagements assortis de sûretés réelles</i>	

Engagements reçus	Montant
Ligne de crédit non utilisée	814 478
Total (2)	814 478

<i>(2) Dont concernant :</i>	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	814 478
<i>Dont engagements assortis de sûretés réelles</i>	

Engagements réciproques	Montant
Total	

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Euros

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Dénomination sociale	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
METROVACESA	SA	104 480 208	Plaza Carlos Trias Bertran - Madrid

3 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Faits marquants

Projet Tour Signal

En 2008, la société avait remporté le projet "Tour Signal", présenté avec les Ateliers Jean Nouvel et Layetana Desarrollos Inmobiliarios.

Dans une lettre en date du 25 mars 2010, l'EPAD a signifié à Monsieur Jean Nouvel, architecte, qu'elle avait renoncé au projet "Tour Signal". De ce fait, le cabinet de conseil a donc signifié que la société MEDEA était libérée de tout engagement vis-à-vis d'elle le 19 mai 2010.

Ainsi, le projet Tour Signal est abandonné.

Opérations d'apports par la société GECINA

La société Metrovacesa SA a indiqué le 10 Juin 2009 que le processus d'apport d'actifs immobiliers par la société GECINA à la Société est suspendu et qu'il n'était pas possible d'exécuter, après analyse des circonstances actuelles, l'Accord de Séparation.

Au 30 juin 2010, ce processus est toujours suspendu.

Projet Grande Armée

Pour se doter d'une activité immobilière préalablement à la réalisation des apports d'actifs immobiliers par Gecina, Medea avait entrepris des démarches pour acquérir un immeuble situé Avenue de la Grande Armée à Paris (ci-après l'"Immeuble"). En raison de la suspension du processus de séparation entre les sociétés Metrovacesa et Gecina, c'est une autre société du groupe Sanahuja qui a finalement signé une promesse d'acquisition de l'Immeuble en décembre 2007.

Medea a constitué une société civile immobilière (SCI) avec Metrovacesa SA en février 2008 destinée à recevoir cet Immeuble. Medea détenait 95% du capital de cette SCI, soit 95 parts sociales de 10€ chacune. Medea ayant vocation à acquérir in fine l'Immeuble, cette dernière a pris en charge les frais relatifs à la conclusion de la promesse et à ses suites, essentiellement des honoraires d'avocats pour un montant d'environ 300.000€. Medea n'a rien refacturé jusqu'à la résolution finale du litige qui oppose Metrovacesa au vendeur de l'Immeuble.

En septembre 2008, une nouvelle promesse synallagmatique de vente sur l'Immeuble a été signée par Metrovacesa SA et Metrovacesa France. A compter de cette date, Metrovacesa France a pris en charge les frais liés à l'acquisition de l'Immeuble, essentiellement des honoraires d'avocats pour un montant d'environ 166.000€.

La SCI n'a pas exercé d'activité au cours de l'exercice 2008. Medea a cédé l'intégralité de sa participation au capital de cette SCI pour un prix total de 950€ à Metrovacesa France. A l'occasion de l'entrée de Metrovacesa SA au capital de Medea, Metrovacesa France a confirmé son accord à Medea sur la répartition des frais liés à l'acquisition de l'Immeuble convenue entre Medea et le groupe Sanahuja.

Ainsi, dans l'hypothèse où Medea acquerrait l'Immeuble, elle prendrait en charge l'ensemble des frais supportés par Metrovacesa France au titre de sa substitution dans le bénéfice de la promesse.

Dans les autres cas, Metrovacesa France prendrait en charge l'ensemble des frais avancés jusqu'à présent par Medea.

Il existe un litige entre le vendeur de l'Immeuble et les signataires de la promesse sur les conditions de la vente, et notamment le prix et les indemnités qui s'élèvent à un total de 95M€.

Par un arrêt du 19 Novembre 2009, la Cour d'Appel de Paris a considéré que les accords portant sur l'Immeuble étaient nuls pour cause illicite. Le vendeur a formé un pourvoi en cassation de cet arrêt le 30 Novembre 2009.

Compte tenu de la conjoncture immobilière, si l'Immeuble devait être acquis sur la base d'un prix de 95M€, Medea pourrait être amenée à constater une dépréciation de cet actif.

En outre, il est important de préciser que Medea n'est pas actuellement propriétaire de l'Immeuble, et que dans le litige actuellement en cours avec le vendeur, Medea n'est pas partie. Compte tenu de l'état d'avancement de ce litige, Medea n'a pas estimé nécessaire d'évaluer une valeur recouvrable de cet actif immobilier.

Perspectives, risques et incertitudes pour les six prochains mois

Compte tenu du contexte actuel du marché immobilier, la Société n'envisage pas d'initier de nouveaux projets au cours du second semestre 2010. Une décision devrait être prise d'ici la fin de cet exercice sur l'activité de la Société en tenant compte de l'évolution de l'opération d'apports par Gecina et l'immeuble Grande Armée (Cf. *infra*).

En dépit des difficultés rencontrées, la Société continue de bénéficier du soutien du groupe Metrovacesa, en particulier de son soutien financier.

Conventions entre parties liées

Ligne de crédit

Medea a obtenu de Metrovacesa une ligne de crédit d'un montant de 2 millions d'euros ; cette ligne de crédit a été tirée à hauteur de 1.185.522€ au 30 juin 2010. Cette ligne de crédit à échéance du 15 avril 2010 a été reconduite pour un an.

Immeuble Grande Armée

Pour se doter d'une activité immobilière préalablement à la réalisation des apports d'actifs immobiliers par Gecina, Medea avait entrepris des démarches pour acquérir un immeuble situé Avenue de la Grande Armée à Paris (l'"Immeuble"). En raison de la suspension du processus de séparation entre les sociétés Metrovacesa et Gecina, Metrovacesa France a finalement signé une promesse d'acquisition de l'Immeuble en décembre 2007. En septembre 2008, une nouvelle promesse synallagmatique de vente sur l'Immeuble a été signée par Metrovacesa et Metrovacesa France. Un litige est en cours entre Metrovacesa France et le vendeur, auquel Medea n'est pas partie.

Medea a toujours vocation à recevoir *in fine* l'Immeuble. A l'occasion de l'entrée de Metrovacesa au capital de Medea, Metrovacesa France a confirmé l'accord sur la répartition des frais liés à l'acquisition de l'Immeuble convenue avec Medea.

Par un arrêt du 19 Novembre 2009, la Cour d'Appel de Paris a considéré que les accords portant sur l'Immeuble étaient nuls pour cause illicite. Le vendeur a formé un pourvoi en cassation de cet arrêt le 30 Novembre 2009.

Compte tenu de la conjoncture immobilière, si l'Immeuble devait être acquis sur la base d'un prix de 95M€, Medea pourrait être amenée à constater une dépréciation de cet actif.

En outre, il est important de préciser que Medea n'est pas actuellement propriétaire de l'Immeuble, et que dans le litige actuellement en cours avec le vendeur Medea n'est pas partie. Compte tenu de l'état d'avancement de ce litige, Medea n'a pas estimé nécessaire d'évaluer une valeur recouvrable de cet actif immobilier.

4 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEDEA

Société Anonyme
9-15, avenue Matignon
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2010

Période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société MEDEA S.A. relatifs à la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration dans un contexte de crise économique et financière caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2009. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe « Maintien du principe de continuité d'exploitation », laquelle fait état d'une incertitude quant à la continuité d'exploitation.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Neuilly-sur-Seine, le 30 août 2010

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Laure Silvestre-Siaz